



Startseite > Kirche > Bekanntmachungen > La direction de l'Église règle la succession en Afrique australe

## La direction de l'Église règle la succession en Afrique australe

L'Église territoriale d'Afrique australe a un nouvel apôtre de district adjoint : dimanche dernier, le 4 décembre 2022, l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider a mandaté l'apôtre Peter Lambert (1964) dans la charge d'apôtre de district adjoint au cours du service divin qu'il a célébré au Cap (Afrique du Sud). Il succèdera à l'apôtre de district John Leslie Kriel lors de son admission à la retraite en décembre 2023.

L'apôtre de district Kriel (1956) prendra bientôt sa retraite et, d'ici là, avec l'aide de son apôtre de district adjoint Mandla Patrick Mkhwanazi (1963), il formera le nouvel apôtre de district adjoint Peter Lambert. John Kriel avait lui-même été mandaté en tant qu'apôtre de district adjoint en 2015, avant de recevoir en 2016 la mission de diriger, en tant qu'apôtre de district, la nouvelle Église territoriale d'Afrique australe, composée des Églises territoriales du Cap et du Sud-Est africain.

Son successeur est bien connu au sein de l'Église territoriale d'Afrique australe : Peter Lambert a été responsable musique des Églises territoriales du Cap et d'Afrique australe de 1989 à 2017. Après son ordination en tant qu'apôtre, le 13 décembre 2015, il a dû rapidement abandonner cette activité.

L'apôtre de district John Leslie Kriel et l'apôtre de district adjoint Mandla Patrick Mkhwanazi souhaitent à l'apôtre Peter Lambert beaucoup de succès et la bénédiction de Dieu dans cette grande tâche. L'Église territoriale d'Afrique australe comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Botswana, îles Falkland, Lesotho,

Madagascar, Maurice, Mayotte, Mozambique, Namibie, La Réunion, Seychelles,  
Sainte-Hélène et Swaziland.

5 décembre 2022